



unicef 
pour chaque enfant



Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province du Kinshasa

Année 2021

La province du Kinshasa

Géographie et démographie

Par l'Ordonnance-loi n°00-24 du 20/01/1968, Léopoldville devient Kinshasa et est dotée du Statut de "Région" au même titre que les autres Régions (Provinces). Kinshasa est capitale et le siège des institutions du pays.

Selon l'annuaire statistique 2017 et MICS 2018

Superficie : 9 965 Km².

Population en 2017 : 12,7 millions d'habitants.

Densité de la population en 2017 : 1273 hbts/Km²

Espérance de vie en 2016 : 64,6 ans

Population rurale : 0%

Population de moins de 5 ans : 15%

Population de moins de 18 ans : 45%

Taille moyenne des ménages : 5,4

Nombre moyen d'enfants /femme : 7,5

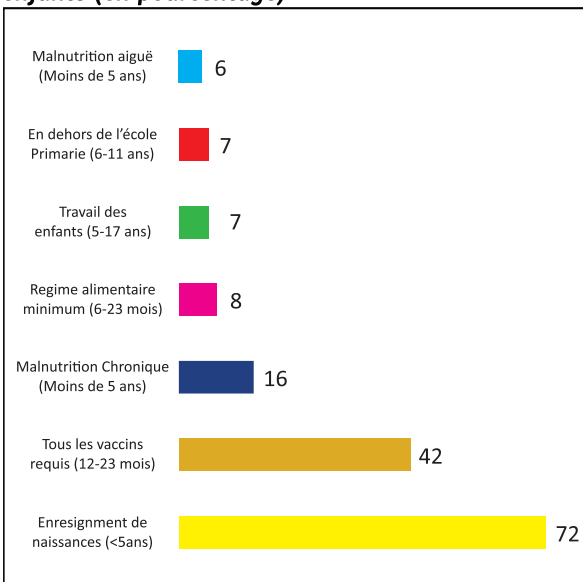
Sur le plan économique, historiquement, la ville de Kinshasa a connu un essor économique à travers le secteur industriel, à l'époque florissant (1970). Les activités industrielles couvraient alors une diversité de domaines (alimentaire, textile, métallurgique et des chaînes de montage) dont les produits étaient destinés aussi bien à la consommation locale qu'à l'exportation. Ce fut la belle époque où il y faisait beau vivre. Kinshasa comptait 25% des salariés du Zaïre et versait à lui seul 50% des salaires du pays. Mais, autour des années 90 l'indice des prix a augmenté sensiblement à Kinshasa si bien qu'aucun salaire de fonctionnaires ne pouvait permettre de subvenir aux besoins élémentaires. La décennie 1990 marque une des pires périodes de l'économie de la ville de Kinshasa. Inaugurée par les pillages (1991 et 1992), cette décennie commence par les deux mises à sac de la ville qui ont causé à l'économie congolaise, en général, et Kinois, en particulier, des préjudices gravissimes (300 000 emplois supprimés dans tout le pays sans aucune possibilité d'indemnisation). La situation des guerres successives qui a émaillé la décennie 90 n'a servi qu'à paralyser davantage un secteur économique déjà mis en mal par les pillages. Depuis lors, plusieurs industries dans la ville de Kinshasa tournent au ralenti si elles n'ont pas purement et simplement été gommées maintenant que la démographie galope et que les moyens pour résorber le chômage de plus en plus accentué des jeunes diplômés se font rares. Une telle destruction du tissu industriel a été tellement désastreuse et vivement ressentie par le Kinois au point que la quasi-totalité d'activités rémunératrices se sont musées vers le secteur informel. Aujourd'hui à Kinshasa, le secteur informel devient le principal pourvoyeur d'emplois. Il fournit plus de 70% de la main d'œuvre totale.

Situation récente

Environ 60 000 enfants vivent dans les rues de Kinshasa et ne jouissent pas de leurs droits : accès limités aux services sociaux de base, à l'éducation, aux soins de santé et à l'alimentation. Vivant en situation de précarité, ils sont exclus socialement et victimes de violences, et confrontés au risque d'exploitation économique.

Droits des enfants

Quelques indicateurs sur la situation des droits des enfants (en pourcentage)



Selon MICS 2018, seuls 72% d'enfants de moins de 5 ans dans cette province sont enregistrés à l'Etat civil, ainsi on estime qu'environ 800 000 enfants ne le sont pas (estimations 2018 avec l'annuaire 2017).

Seuls 42% d'enfants de 12-23 mois ont reçu tous les vaccins requis par le programme élargi de vaccination. Par conséquent, Environ 325 000 de ces enfants n'ont pas reçu tous les vaccins requis.

Seuls 8% d'enfants de 6-23 mois ont reçu un régime alimentaire minimum¹ au cours des derniers 24 heures ayant précédé la visite de l'équipe MICS. On estime qu'environ 701 000 enfants n'en ont pas reçu.

Parmi les enfants de moins de 5 ans, 6% souffrent de malnutrition aiguë (159 000) et 16% (448 000) souffrent de malnutrition chroniques.

Parmi les enfants âgés de 6-11 ans qui doivent être inscrits au cycle primaire, environ 176 000 (7%) sont hors du système scolaire.

Environ 364 000 enfants de 5-17 ans, soit 7%, sont impliqués dans des travaux domestiques ou économiques dépassant des seuils horaires recommandés².

L'effectif élevé des enfants de la rue met en exergue la situation de pauvreté (y compris celle non monétaire et multidimensionnelle des enfants) dans laquelle vivent les populations.

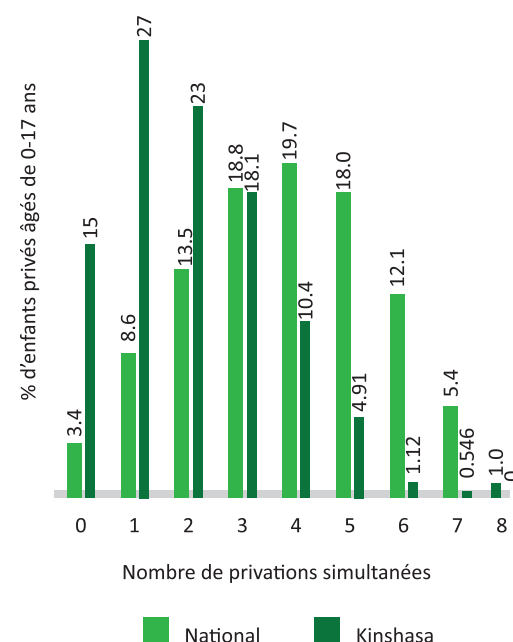
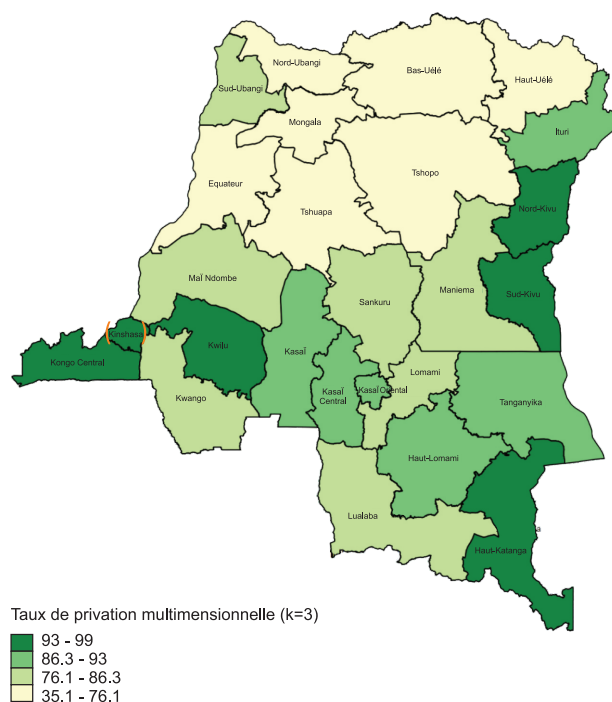
Pauvreté des enfants de la province du Kinshasa

La pauvreté (non monétaire) de l'enfant va outre l'accès aux ressources financières. En effet, les enfants pauvres font face à la privation de ressources matérielles et affectives nécessaires à leur survie, à leur développement et à leur épanouissement. La pauvreté de l'enfant est donc multidimensionnelle. Afin de refléter cette particularité, la pauvreté est mesurée en utilisant l'Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA), selon laquelle, l'enfance est divisée en quatre phases³. Pour chacune d'entre elles, une sélection spécifique de huit dimensions de bien-être sont retenues : la nutrition, la santé, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, le logement, l'information, la protection de l'enfant ou l'éducation. Un enfant simultanément privé dans trois ou plus de dimensions ($k=3$) est considéré comme pauvre. Dans cette section, la prévalence de la privation multidimensionnelle, des privations pour chaque dimension et de leurs chevauchements sont passés en revue pour les enfants de la province de Kinshasa. Cette analyse fournit les informations nécessaires pour contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques pertinentes pour les enfants de la province de Kinshasa.

Privation multidimensionnelle

Pourcentage des enfants âgés de 0 à 17 ans en situation de pauvreté par province

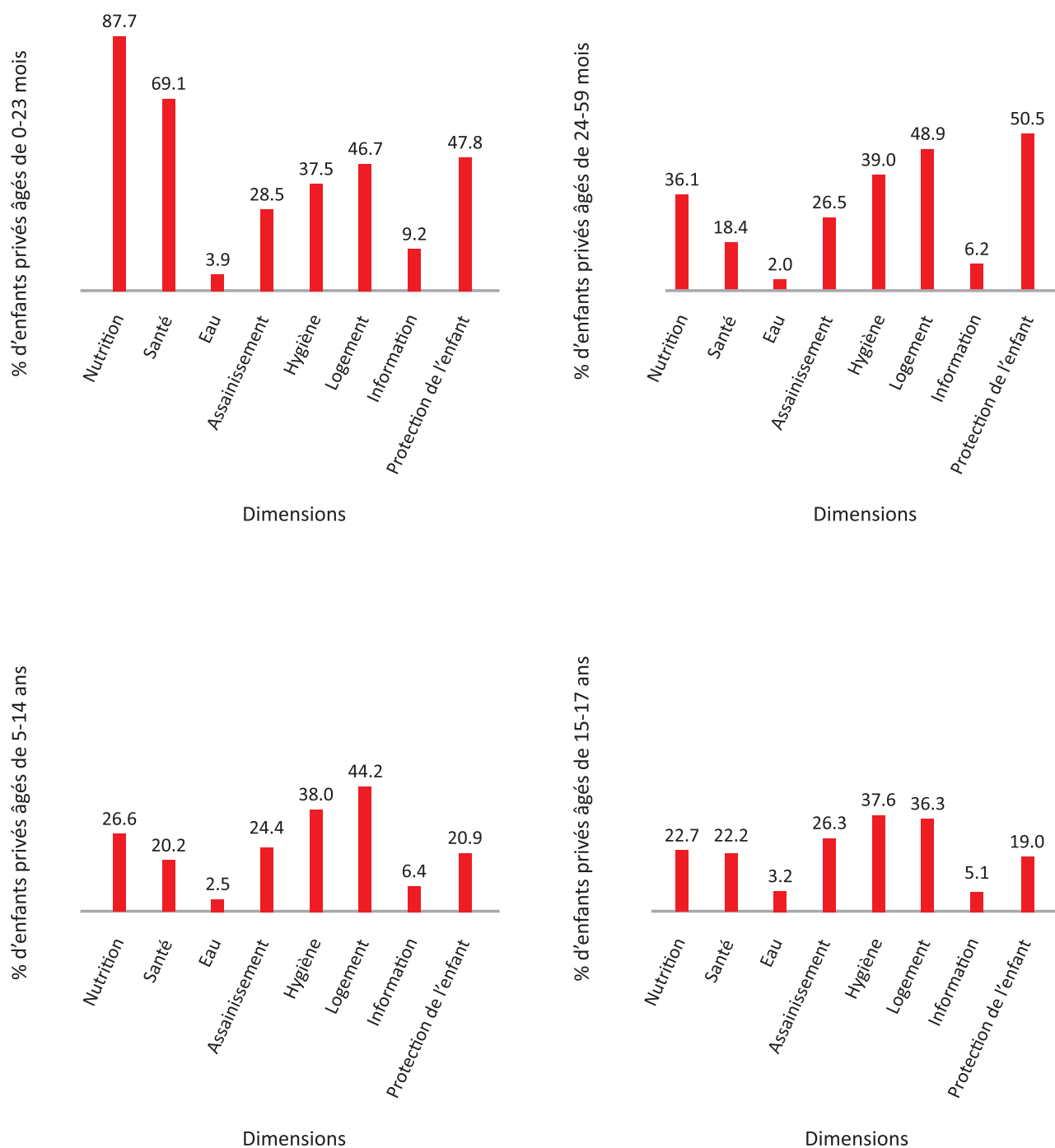
Proportion des enfants simultanément privés pour un nombre donné de dimensions, enfants de la province de Kinshasa âgés de 0 à 17 ans



La province de Kinshasa est celle avec la prévalence relative la plus basse d'enfants pauvres (35,1%). Cela représente toutefois **environ 2,7 millions d'enfants (soit 1,3 million de filles et 1,4 million de garçons)⁴ qui sont privés dans trois ou plus de dimensions simultanément**. En moyenne, les enfants pauvres de la province de Kinshasa sont privés dans 3,8 dimensions à la fois. La distribution des privations dans la province tend vers la gauche avec la grande majorité des enfants y vivant étant privés pour 1 dimension que dans l'ensemble de la République Démocratique du Congo, les enfants sont majoritairement privés dans 4 dimensions à la fois. Plus de 85% des enfants de la province sont privés dans au moins une dimension ayant trait à leurs droits fondamentaux.

Privation par dimension

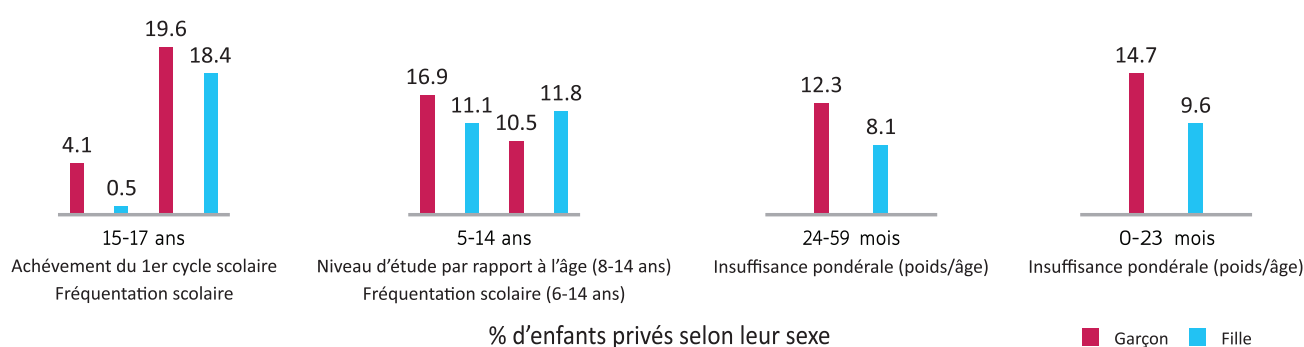
Pourcentage des enfants privés par dimension et par groupe d'âge



Dans la province de Kinshasa, contrairement aux autres provinces, **les taux de privations dans la dimension logement sont inquiétants (de 40% et plus) pour les enfants de tous les âges**. Les privations dans les dimensions de la nutrition et de la santé pour les enfants de moins de 2 ans sont également importantes. Si l'accès à l'eau ne semble pas être un problème pour la grande majorité, des privations sont observées dans les dimensions de l'assainissement et de l'hygiène.

Les privations liées à la survie de l'enfant (eau, assainissement, hygiène, santé et nutrition), par leurs interactions notamment, mettent son intégrité physique à risque. Elles doivent être suivies de près pour pérenniser les gains réalisés dans un secteur et empêcher que ceux-ci ne soient entravés par la privation dans d'autres.

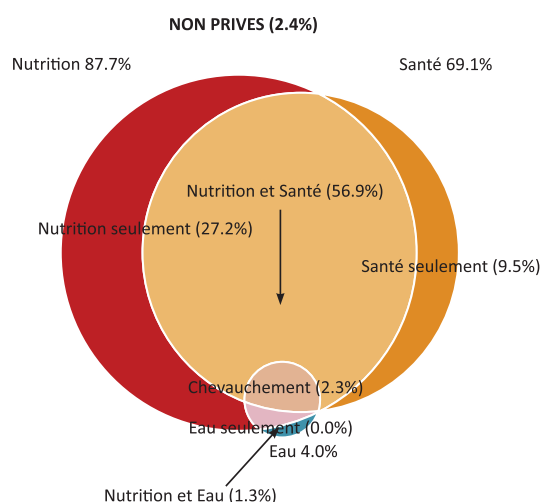
Quelques indicateurs sur la situation des droits des enfants (en pourcentage)



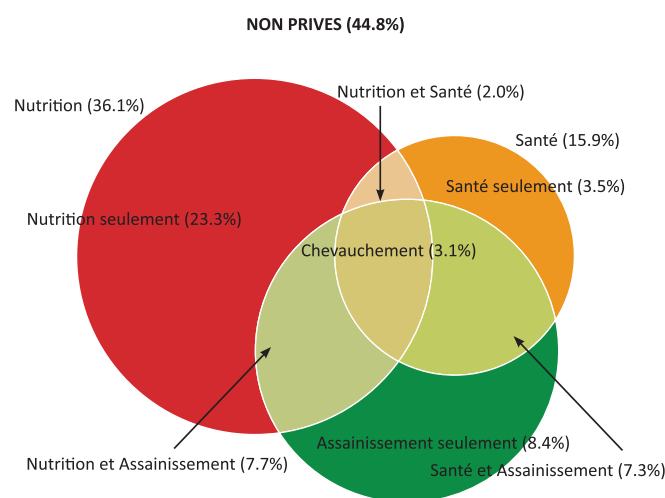
En désagréant les résultats pour la province de Kinshasa selon le sexe de l'enfant, on observe des disparités dans la dimension de l'éducation en la défaveur des garçons. En effet, les garçons âgés de 8-14 ans sont le plus souvent privés dans l'indicateur « niveau d'étude par rapport à l'âge » (16,9% contre 11,1% des filles). En considérant les enfants de 15-17 ans, 4,1% des garçons n'ont pas achevé le 1er cycle scolaire alors que 0,5% des filles du même âge sont dans cette situation⁵. Il semblerait donc que les garçons rencontrent des difficultés à compléter leur scolarité. Une analyse plus approfondie de leurs activités extra-scolaire (travail domestique ou économique par exemple) permettrait d'identifier les causes de ces disparités.

Chevauchement des privations

Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Eau, enfants âgés de 0 à 23 mois

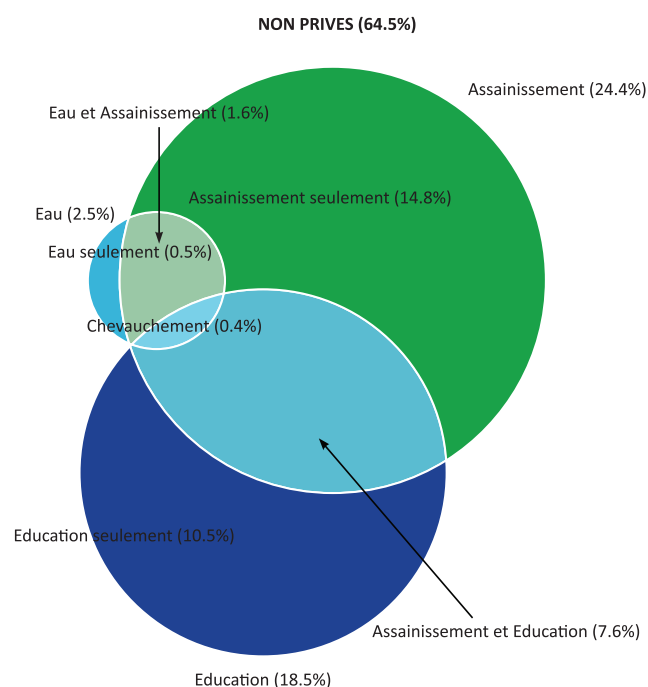


Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Assainissement, enfants âgés de 24-59 mois

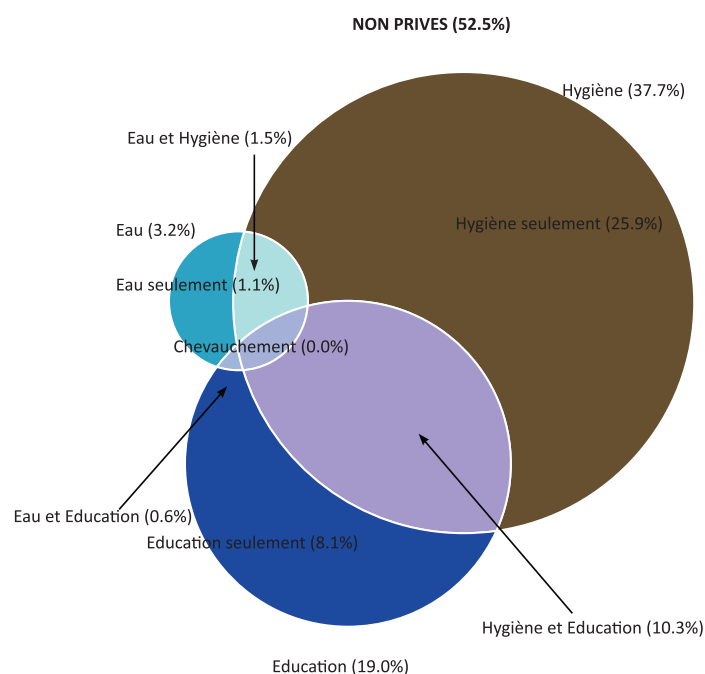


Les diagrammes de Venn illustrent le chevauchement des privations pour des combinaisons de trois dimensions. Comme le montrent les diagrammes de Venn précédents, presque tous les enfants de moins de deux ans sont privés de nutrition, de santé ou d'eau. 2,3% des enfants de ce groupe d'âge sont privés pour les trois dimensions à la fois. Malgré le faible taux de privation dans la dimension de l'eau, une grande partie des enfants est privée pour la nutrition et la santé et 56,9% pour les deux à la fois. Un peu moins de la moitié des enfants âgés de 24-59 mois subit la privation dans les dimensions de la nutrition, de la santé ou de l'assainissement. Le chevauchement entre les trois dimensions concerne 3,1% des enfants. Environ 64,5% des enfants privés de nutrition ne le sont pas pour les deux autres dimensions. **Ces résultats font ressortir la nécessité d'intervenir de manière conjointe dans plusieurs secteurs liés à la survie de l'enfant tout en approfondissant les causes des privations ayant lieu de manière isolée⁶.** En effet, un enfant n'ayant pas accès à l'eau potable peut avoir plusieurs épisodes de diarrhée pouvant conduire à la malnutrition ; la diarrhée réduit l'absorption des nutriments et la prise alimentaire en général. Les enfants malnutris sont à leur tour plus à risque d'être affectés par la diarrhée du à un affaiblissement de leurs fonctions barrières et immunitaires. En outre, sans un système d'assainissement adéquat, les eaux usées risquent d'entrer en contact avec l'eau utilisée pour boire ou la nourriture renforçant ainsi ce cercle vicieux.⁷ Les privations subies conjointement sont délétères mais également celles initialement subi de manière isolée car celles-ci risquent d'entraver les progrès réalisés dans d'autres dimensions très liées.

Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Assainissement et Education, enfants âgés de 5-14 ans



Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Hygiène et Education, enfants âgés de 15-17 ans



0,4% des enfants de 5-14 ans de la province de Kinshasa sont privés simultanément dans les dimensions de l'eau, l'assainissement et l'éducation. 7,6% des enfants de ce groupe d'âge sont privés dans les dimensions de l'éducation et de l'assainissement. En considérant cette fois les enfants âgés de 15-17 ans, le chevauchement entre les dimensions de l'eau, de l'hygiène et de l'éducation est inexistant. Toutefois, 10,3% des enfants sont privés pour l'hygiène et l'éducation. Une partie importante des enfants privés pour l'éducation, l'assainissement et l'hygiène le sont seulement pour ces dimensions. Cependant, le non-lavage des mains et l'utilisation de toilettes inadéquates renforcent les chances de maladies à répétition mettant à risque la fréquentation et la performance scolaire. Une approche sectorielle est nécessaire tout en s'assurant que le potentiel d'amélioration dans une dimension donnée ne soit pas entravé par la privation dans une autre.

Résultats pertinents pour l'élaboration programmatique

1. La province de Kinshasa est celle avec la prévalence la moins forte d'enfant pauvres multidimensionnels (35,1%). Les enfants de cette province sont privés en moyenne dans 3,7 dimensions. Toutefois, Kinshasa est la 3^e province contribuant le plus fortement au nombre total d'enfants pauvres en RDC ; 6,7% de 40 millions.
2. Les taux de privations dans la dimension logement sont inquiétants (de 40% et plus) pour les enfants de tous les âges. Les privations dans les dimensions de la nutrition et de la santé pour les enfants de moins de 2 ans sont également importantes. Des privations sont également observées dans les dimensions de l'assainissement et de l'hygiène. Les privations subies conjointement sont délétères mais également celles initialement subi de manière isolée car celles-ci risquent d'entraver les progrès réalisés dans d'autres dimensions très liées. Il est donc important d'approfondir les causes des privations ayant lieu de manière isolée.
3. Le niveau de privation dans la dimension information est bas. Toutefois, c'est une dimension essentielle dans le cadre de la pandémie liée à la COVID-19. En effet, les privations dans cette dimension mettent les enfants à fort risque de ne pas (i) avoir accès à l'information leur permettant de se protéger de la maladie, et (ii) pouvoir suivre les enseignements à distance durant les périodes de confinements.

Les références

1. Le régime alimentaire minimum acceptable pour les enfants allaités de 6-23 mois est défini comme recevoir la diversité alimentaire minimum et la fréquence minimum de repas, alors que pour les enfants qui ne sont pas allaités, il faut rajouter au moins 2 repas lactés et il faut que la diversité alimentaire minimum soit atteinte sans compter les repas lactés.
2. Par semaine : 21h et plus pour les travaux ménagers chez les enfants de 5-14 ans, 1h et plus pour les travaux économiques pour les 5-11 ans, 14h et plus pour les 12-14 ans et 43h et plus pour les 15-17 ans.
3. Selon l'approche du cycle de vie, la privation est mesurée séparément pour les enfants âgés de 0-23 mois, 24-59 mois, 5-14 ans et 15-17 ans. Les résultats sont ensuite agrégés de sorte à produire des taux de pauvreté pour toute la population infantile ; ceux âgés de 0-17 ans.
4. Seul le nombre d'individus âgés de 0-19 ans vivant dans la province de Kinshasa étant disponible dans l'annuaire statistique de 2017, ce chiffre reste approximatif.
5. Les seules différences de privation entre les filles et les garçons à être statistiquement significatives sont observées pour les indicateurs suivants :
 - « niveau d'étude par rapport à l'âge » pour les enfants âgés de 8-14 ans (pour un seuil de 10%)
 - « achèvement du 1er cycle scolaire » pour les enfants âgés de 15-17 ans (pour un seuil de 10%)
6. En RDC, 7 enfants sur 100 décèdent avant d'atteindre leur 5ème anniversaire (MICS-Palu 2018)
7. Voir:
 1. Brown, J. , Cairncross, S. , & Ensink, J. H. (2013). Water, sanitation, hygiene and enteric infections in children. Archives of Disease in Childhood, 98(8), 629–634. 10.1136/archdischild-2011-301528
 2. Katona, P. , & Katona-Apte, J. (2008). The interaction between nutrition and infection. Clinical Infectious Diseases, 46(10), 1582–1588. 10.1086/587658
 3. Marshak, A. , Young, H. , Bontrager, E. N. , & Boyd, E. M. (2016). The relationship between acute malnutrition, hygiene practices, water and livestock, and their program implications in Eastern Chad. Food and Nutrition Bulletin, 38, 115–127. 10.1177/0379572116681682

La République Démocratique du Congo à l'image de plusieurs pays africains a souscrit à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cet engagement a tout simplement créé une obligation au pays de mesurer la pauvreté et privations des enfants et d'y répondre, en incluant explicitement les enfants (ODD 1, cible 1.2). La mesure de la pauvreté et des privations chez les enfants permet non seulement à la RDC de mesurer les progrès réalisés, mais aussi d'appuyer le plaidoyer et la formulation de politiques et des programmes susceptibles d'atteindre les cibles des ODD.

L'approche MODA (Analyse du Chevauchement des Privations Multiples) utilisée dans la présente étude est une méthodologie d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle des enfants sur la base de données statistiques qui place l'enfant au cœur de l'analyse. La pauvreté faisant référence par essence à un manque, celle des enfants se décline en privations rencontrées en termes d'accès ou de manque d'accès (privations) aux services sociaux de base. C'est donc une approche d'analyse de la pauvreté qui va au-delà des aspects monétaires et non monétaires dans la mesure où un enfant peut connaître des privations dans des domaines importants pour son épanouissement même s'il appartient à un ménage non pauvre du point de vue monétaire.

En outre, elle étudie les privations dont souffrent les enfants relativement à plusieurs dimensions, notamment dans les domaines de la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, la protection et l'information. De ce fait, l'approche N-MODA permet de mieux appréhender la situation des enfants en adoptant une approche multisectorielle et en cernant les privations qui se cumulent pour un enfant selon son âge, son sexe et ses origines socio-économique et géographique.

Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province du Kinshasa